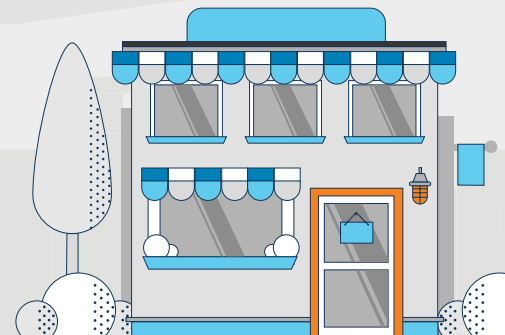


PROTÉGER VOTRE ENTREPRISE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Découvrez quoi faire avant, pendant et après des feux de forêt pour réduire les dommages matériels, limiter l'interruption de vos activités commerciales et prévenir les maladies et les blessures.



AVANT



Assurez-vous que les plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence sont en place et qu'ils contiennent des procédures relatives aux feux de forêt.



Indiquez clairement les entrées et les sources d'eau comme les bornes-fontaines, les réservoirs, les puits et les étangs.



Installez des matériaux résistants au feu ou des matériaux incombustibles, comme des revêtements de toiture, des parements, des avant-toits, des événements munis d'écrans résistants au feu et à la corrosion, et des pare-étincelles sur les cheminées et les événements.



Communiquez avec votre cabinet de courtage pour vous assurer d'avoir une couverture suffisante pour les dommages causés par les feux de forêt.

PENDANT



En cas d'évacuation, demandez à tout le monde de quitter les lieux immédiatement.



Gardez les portes et fenêtres fermées, et fermez les entrées d'air du bâtiment.



Suivez les procédures établies pour arrêter tout équipement qui pourrait être touché par les feux de forêt.



Fournissez des mises à jour régulières à la clientèle, aux fournisseurs et aux membres de votre équipe qui sont souvent sur les lieux.



Écoutez les reportages à la radio locale et consultez les journaux et les sites Web gouvernementaux pour connaître les mises à jour.

APRÈS



Suivez les directives des autorités locales et retournez sur les lieux de votre entreprise seulement lorsque vous en avez l'autorisation.



Effectuez une inspection visuelle du périmètre du bâtiment avant d'y entrer afin de noter tout filage électrique déplacé, toute odeur de gaz ou tout débris qui pourrait tomber.



Portez un équipement de protection, y compris des bottes, des lunettes de sécurité, un masque et des gants en caoutchouc, pour nettoyer.



Testez tous les systèmes du bâtiment, y compris les systèmes électriques, mécaniques, de protection contre les incendies et d'alarmes. Faites réparer ou remplacer ces systèmes, au besoin.



Évaluez les dommages, faites l'inventaire de vos biens, prenez des photos de votre équipement et de votre matériel, et communiquez avec votre cabinet de courtage pour commencer le processus de réclamation.

Communiquez avec votre cabinet de courtage pour vous assurer d'avoir une couverture suffisante pour les dommages causés par les feux de forêt.

Les polices d'Assurance Economical sont souscrites par la Compagnie d'assurance Definity. Toutes les réclamations sont traitées par le Service de réclamation de Definity Assurance.

© Compagnie d'assurance Definity, 2024. Toute propriété intellectuelle appartient à la Compagnie d'assurance Definity et/ou ses sociétés affiliées. La famille de compagnies Definity comprend : Compagnie d'assurance Definity; Compagnie d'assurance Petline; Compagnie d'assurance Sonnet; et Family Insurance Solutions Inc.

